



Au dialogue social, la direction de Radio France préfère le tribunal

La direction a fait parvenir aux organisations syndicales un projet d'accord sur "la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels". Un texte où elle écrit que *"la direction souhaite réaffirmer sa volonté d'assurer à l'ensemble des salariés un cadre de travail serein et adapté, tant sur le plan des conditions de travail que du contenu et de l'organisation du travail, dont la prévention des risques psychosociaux fait partie intégrante."*

En même temps, la direction a décidé d'assigner au Tribunal de Grande Instance les secrétaires de trois CSE (Comité Social et Économique) de région et des élus. Les huissiers allant chercher les salariés jusqu'à leur domicile. Certaines audiences sont prévues dès le 9 ou le 10 septembre – expéditif ! Motif : l'ensemble des élus des CSE ont demandé une expertise sur les risques psycho-sociaux sur le réseau Bleu.

Radio France fait des procès aux représentants des salariés

Ça paraît incroyable et c'est pourtant tristement vrai. La direction de Radio France est prête à tout et même à aller en justice, pour éviter que soit réalisée l'expertise demandée par les élus de tous les CSE.

Mais que demande cette expertise que la direction ne veut surtout pas voir menée ? *"Des éclaircissements sur les conditions de travail des salarié-e-s des stations de France Bleu, identifier les causes (organisationnelles, humaines et techniques) des risques psychosociaux et fournir autant que de besoin des propositions d'amélioration de la sécurité et de la santé des salariés"*. L'enquête de Télérama a notamment contribué à lever le voile sur les situations de harcèlement à Radio France.

Voilà ce que la direction tient absolument à cacher et la raison pour laquelle elle a mobilisé ses avocats.

Déjà, la secrétaire de la CSSCT et le secrétaire du CSE Paris ont été assignés au Tribunal afin d'empêcher le même type d'expertise à la documentation d'actualité (audience prévue le 10 octobre prochain).

C'est cette même direction qui prétend vouloir négocier un accord sur la qualité de vie au travail. Cette même direction qui projette un plan de suppression de plusieurs centaines d'emplois, qui entraînera un durcissement des conditions de travail des salariés.

Voilà pourquoi elle ne veut pas d'expertise indépendante.

Et voilà pourquoi les salariés avec les organisations syndicales doivent continuer à ne pas se laisser faire.

Paris, le 2 septembre 2019